



## Communiqué de presse

Bruxelles, le 5 janvier 2011

### **Bruxelles-Propreté organise la 17<sup>ème</sup> récolte des sapins. Pour faire recycler ses sapins, il faut les déposer sur le trottoir ce samedi 8 janvier à partir de 18h00 !**

Ce samedi 8 janvier après 18h00, les Bruxellois sont invités à déposer leurs conifères sur le trottoir, sans décorations, clous, croisillons et pots, pour les faire recycler. Dès le lendemain matin, les camions de Bruxelles-Propreté les amèneront au centre de compostage de la Région bruxelloise à Forest.

#### **INFORMATION TECHNIQUES**

- Les décorations, clous, croisillons et pots ne peuvent être incorporés dans le compost au risque de nuire à sa qualité. Les Bruxellois pourront s'en débarrasser en utilisant le sac blanc.
- Le compost de sapin, en raison de son acidité élevée, est mélangé à du compost d'autres origines. Toutefois, le compost de sapin est particulièrement indiqué pour des arbustes à fleurs tels que le rhododendron qui a besoin d'acidité pour « s'exprimer ».  
Durée du compostage : 10 à 11 semaines.
- Tonnages collectés depuis le début de l'opération sapins :

Année	Tonnage collecté
1995	72,00
1996	150,00
1997	170,00
1998	202,80
1999	202,70
2000	206,30
2001	188,66
2002	184,58
2003	225,10
2004	240,68

2005	221,32
2006	198,82
2007	211,48
2008	190,40
2009	202,18
2010	214,20

Voilà une collecte à ne pas manquer : l'obligation du tri des déchets s'applique aussi aux sapins de Noël !